

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 mai 2011

L'an deux mille onze, le 12 mai à 20 heures :

Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Joseph LETOREY Maire.

Présents: Mr Joseph LETOREY, Mr Patrice JEAN, Mme Anne Marguerite LE GUILLOU, Mr Jean LEBEGUE, Melle Nathalie WEIBEL, Mme Aurélie NIARD, Mme Dominique LAMBERT, Mr Christophe PIRAUBE, Mr Pierre BORRE, Mr Vincent GROSJEAN, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Agathe LEMOINE qui donne pouvoir à Aurélie NIARD

Stéphane LABARRIERE qui donne pouvoir à Jean LEBEGUE

Monsieur Jean LEBEGUE a été élu secrétaire.

Monsieur Jean LEBEGUE donne lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 08/04/2011 qui est adopté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2011-17 INTERVENTION EPF - ACQUISITION PARCELLE AD 31

Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité de réaliser un équipement d'utilité publique et d'intérêt général : un centre administratif médico culturel à proximité de la mairie au Hôme.

Il informe le Conseil de la mise en vente de la propriété située 44 avenue du Président Coty correspondant aux besoins de la commune pour exécuter ce projet.

Dans cette perspective les Consorts MAGDELAINÉ acceptent de céder leur propriété à la Commune, afin que celle-ci soit propriétaire de l'assiette foncière nécessaire à la réalisation du centre administratif médico culturel. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à cette acquisition.

Toutefois, compte-tenu du délai indispensable à la mise en œuvre du projet rendant nécessaire une période de réserve foncière, Monsieur le Maire propose de demander l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Normandie.

- Vu l'augmentation de la population constatée lors du dernier recensement en 2010 :
Passant de 765 habitants à 890 habitants,
- Afin de palier l'insuffisance du pôle santé sur la commune de Varaville,
- Afin de développer les services culturels sur la commune,
- Vu l'avis favorable des commissions finances et urbanisme du 10 mai 2011,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal à l'unanimité,

DÉCIDE d'acquérir l'ensemble immobilier sis à VARAVILLE, 44 avenue du Président Coty, cadastré section AD numéro 31 d'une superficie de 17 a 68 ca, moyennant le prix net vendeur de 320.000,00 €, conforme à l'avis des Domaines en date du 7 février 2011, auquel il conviendra d'ajouter les frais de notaire.

DEMANDE l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Normandie pour procéder à cette acquisition et constituer une réserve foncière, lequel établissement réalisera l'acquisition pour ensuite le rétrocéder ultérieurement à la Commune.

S'ENGAGE à racheter le terrain dans un délai maximum de cinq ans,

AUTORISE.

- Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'EPF Normandie
- Monsieur le Maire à signer tous actes relatifs à cette affaire (avant-contrat de vente, acte de vente,) en l'Office Notarial de MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE.

FINANCES

2011-18 DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle aux élus l'acquisition de la parcelle AD 31 relatif au projet de création du centre administratif médico culturel au prix de 320 000 €,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal 2012,
- de solliciter l'attribution d'une subvention au Conseil Général, Conseil Régional.
- d'autoriser M. le maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet,

2011-19 ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente au conseil une demande de subvention de l'association CAP-RANDO d'Equemauville qui organise des randonnées pédestres dans les chemins des marais,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,
- Considérant l'importance de l'animation pour la vie locale de Varaville,
- Vu l'avis de la commission des finances en date du 10 mai 2011,
- Ayant entendu l'exposé du Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

DÉCIDE de verser une subvention de 100 € à l'association CAP- RANDO pour l'exercice 2011

DIT que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget de l'exercice 2011

II - QUESTIONS DIVERSES :

COMPTE RENDU DU MAIRE :

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire a décidé de faire appel de la décision du tribunal Administratif de Caen dans le contentieux qui l'oppose à la SCI 1 bis rue Guillaume Le Conquérant concernant les 2 retraits de permis de construire, et désigne Maître Perret pour défendre la commune.

SIVOM de la Rive Droite de l'Orne

Monsieur le Maire informe le conseil que le SIVOM de la Rive Droite de l'Orne rencontre actuellement des difficultés administratives : Les budgets n'ont pas été votés. Ce qui entraîne des retards dans tous les travaux dépendants du SIVOM, à savoir pour Varaville:

- La réfection de la canalisation des eaux potables de la rue des Bains
- Les poses de nouvelles bornes à incendie qui étaient inscrites au budget 2011.

Tous ces dossiers validés par le conseil municipal restent en attente des décisions préfectorales et de la chambre régionale des comptes.

2011-17 INTERVENTION EPF - ACQUISITION PARCELLE AD 31

2011-18 DEMANDE DE SUBVENTION

2011-19 ATTRIBUTION DE SUBVENTION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.